

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Notre ville rayonne*

Délibération n° : 431

Commission : Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux

Dossier : 181105

Direction en charge : Relations internationales

Objet : Rayonnement International - Versement de subvention à des associations - Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 16/11/2018

Compte rendu affiché le : 27/11/2018

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME (Présent à partir de la question n°9 du projet de l'ordre du jour.), Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALLO, M. Jean-Noël CORNUT, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente jusqu'à la question n°42 du projet de l'ordre du jour.), M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, M. Florent PIGEON (Présent jusqu'à la question n°73 du projet de l'ordre du jour.), Mme Stéphanie MOREAU, Mme Nadia SEMACHE, M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL, Mme Geneviève ALBOUY, M. Georges ZIEGLER (Présent jusqu'à la question n°44 du projet de l'ordre du jour.)

Absents-Excusés :

Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT (pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE) Mme Marie-Dominique FAURE (pouvoir à Mme Raymonde ALLIROT) Mme Catherine ZADRA (pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME, Pouvoir jusqu'à la question n°14 du projet de l'ordre du jour.) Mme Caroline MONTAGNIER (pouvoir à Mme Pascale LACOUR, Pouvoir jusqu'à la question n°42 du projet de l'ordre du jour.) M. André FRIEDENBERG (pouvoir à Mme Nadia SEMACHE) M. Serge HORVATH (pouvoir à M. Gabriel DE PEYRECAVE)

Absents :

M. Lionel SAUGUES

Politique : *Notre ville rayonne*

Délibération n° : 431

Commission : Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux

Dossier : 181105

Direction en charge : Relations internationales

Objet : Rayonnement International - Versement de subvention à des associations - Approbation.

□ **Rappel et Références :**

La stratégie portée par la municipalité vise à associer le nom de Saint-Étienne à l'international à une image d'excellence et à générer de l'activité sur le territoire en créant un environnement favorable au développement international des acteurs du territoire.

Parmi les leviers d'action permettant d'atteindre ces objectifs, la Ville de Saint-Étienne soutient et accompagne les acteurs locaux engagés dans des actions sur des territoires étrangers. Ce soutien prend la forme d'accompagnement institutionnel pour exercer une forme de diplomatie d'influence, de conseils méthodologiques pour la structuration de projets internationaux et d'aide financière par le biais de subvention de fonctionnement ou de projet.

□ **Motivation et Opportunité :**

L'Arménie a accueilli, en octobre 2018, le Sommet Mondial de la Francophonie. A cette occasion, la communauté arménienne du territoire stéphanois s'est mobilisée, via l'Union Arménienne de Bienfaisance et le Fonds Arménien de France avec notamment l'organisation de représentations de théâtre sur la situation sociale et économique de l'Arménie, spectacle joué en septembre et octobre 2018, à Saint-Étienne et en Arménie.

L'Association ASEMKA s'implique aux côtés de la Ville de Saint-Étienne pour le développement des relations entre Saint-Étienne et Katowice (Pologne), conformément à la convention d'objectifs triennale 2018-2020. Partenaire des Rencontres Musicales en Loire et du groupe SUP VOCALIS, ASEMKA organise des échanges de choristes depuis 2013. Un groupe de 45 choristes polonais est attendu à Saint-Étienne dans le cadre du «Festival Bach 2019».

L'association les Jeannots France Congo a noué un partenariat avec l'ONG GFAOP (Groupe Franco-Africain d'Oncologie Pédiatrique) afin de renforcer l'accompagnement social des familles d'enfants atteints d'un cancer. Les bénévoles stéphanois, aux profils variés (architectes, médecins, assistants sociaux...), apportent leur expertise pour offrir à ces enfants une chance de guérir dans des conditions matérielles et affectives décentes.

□ **Contenu :**

Fonctionnement :

Nom	Subvention 2018 proposée
Fonds Arménien de France	20.000,00 €
TOTAL	20.000,00 €

Aide aux projets :

Nom	Objet de la demande	Subvention 2018 proposée
Union Arménienne de Bienfaisance	Présentation de la création théâtrale "Dispersion" à Saint-Etienne et à Erevan	4 000 €
Association Saint-Etienne Métropole KAtowice (ASEMKA)	Accueil d'un groupe de 45 choristes de Katowice dans le cadre d'un échange de groupes musicaux	8 000 €
Les Jeannots France Congo	Mobilisation de l'expertise stéphanoise pour la création d'une maison d'accueil des familles d'enfants atteints d'un cancer à Kinshasa	2 000 €
TOTAL		14.000,00 €

Maîtrise d'ouvrage :
Ville de Saint-Etienne.

□ **Point Financier :**

◦ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

◦ Coût total annuel fonctionnement TTC : 34.000,00 €

dont personnel mis en oeuvre :

◦ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	34.000,00 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est proposé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :

- approuver l'attribution des subventions indiquées ci-dessus aux associations concernées pour un montant total de 34.000,00 €
- approuver la convention financière à intervenir avec l'Association Saint-Etienne Métropole Katowice (ASEMKA),
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer cette convention financière dont un exemplaire restera joint au présent dossier.

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire BP 2018 chapitre 65 article 6574
Résultat du vote : 55 voix pour, 0 voix contre, 3 abstention(s)	
	Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjoint délégué
	Denis CHAMBE